

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE CORNILLON  
Séance du 23 MAI 2019**

Nombre de membres  
afférents au C.M : 15  
en exercice : 14  
Pris part à la  
délibération : 12  
Date de la convocation :  
16/05/2019  
Date d'affichage :  
16/05/2019

**OBJET : Dénomination de deux impasses**

**DELIBERATION N° 2019-MAI1-03**

L'an deux mil dix neuf et le 23 mai à 18H, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CASTOR Gérard, Maire.

**Sont présents :** BERARD Jean-Jacques, CARRERE Marcel, CASTOR Gérard, CHAUSSON Michel, COCHET Noël, HUMBERT Louissette, MOULETTES Jeannine, PETIT Daniel, ROUSSIGNE Elisabeth.

**Absents représentés :** CAMPROUX Arnaud ayant donné procuration à MOULETTES Jeannine, CHATAIGNIER Agnès à BERARD J.Jacques, DELALIEU Gilles à CASTOR Gérard.

**Absent excusé :** BENOIT Fabrice.

**Absent :** DEVILLE Frédéric.

**Secrétaire de séance :** CHAUSSON Michel

Il est proposé au Conseil Municipal de dénommer deux impasses sur la commune auxquels aucun nom n'avait été attribué jusqu'à maintenant :

- Impasse des Vignes
- Impasse de Talazargues

Et de modifier une dénomination existante :

- Impasse de la Gache en chemin de la Gache.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ces propositions.

**Pour extrait conforme,  
Le Maire,**



**G. CASTOR**